





CHAMIPIONNATI DIE IFRANCIE

F.S.G.T

DE CROSS COUNTRY



Dimanche 3 Mars 2019

Parc de Chaoué - Port Belle Eau - ALLONNES 72







Commission Fédérale des Activités Athlétiques de la FSGT 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX athletisme@fsgt.org

https://cfaa.wordpress.com/





Mot de Monsieur Le Maire Gilles LEPROUST

<u>et</u>

Madame Catherine BOUCHE 1ère adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse et au Sport



Amie sportive, ami sportif,

C'est avec un très grand plaisir que la ville d'Allonnes reçoit le championnat de France de cross FSGT.

Nous voulons tout d'abord féliciter Marie-Ange Gillet, la présidente locale de la FSGT, et tous les bénévoles qui ont créé les conditions d'un accueil de qualité et très convivial.

Allonnes est une ville populaire de 11.300 habitants qui a fait le choix de valoriser les activités sportives et culturelles. C'est un défi permanent face aux politiques nationales bien absentes pour accompagner la pratique de toutes et tous.

Allonnes, avec ses 3.650 licenciés pratiquant leur passion dans 39 clubs et sections, est une ville sportive.

Nous leur mettons gratuitement à disposition 43 installations sportives municipales dont 4 gymnases, 3 dojos, 1 piscine couverte, 3 pistes d'athlétisme et 2 centres équestres.

Nous partageons les valeurs de la FSGT que nous pourrions résumer à la phrase « l'adversaire, c'est l'ami qui nous fait progresser ».

Nous espérons que vous prendrez du plaisir dans vos épreuves et que vous garderez un bon souvenir de notre commune.

Recevez nos meilleures salutations.

Le Maire d'ALLONNES L'Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse et au Sport







Mot du Président du Comité Sarthe

Monsieur Gérard Paquier



C'est avec une immense joie que le Comité de la Sarthe FSGT 72 et l'association FSGT Ville d'Allonnes accueillent pour la troisième fois les championnats de France FSGT cross-country après ceux de 1993 et de 2010 dans le Parc de Chaoué, Port Belle Eau à ALLONNES.

Les membres de la commission FSGT Sarthe, le club local FSGT d'Allonnes ainsi que tous les bénévoles vont tout mettre en œuvre pour réussir une belle journée sportive et réserver le meilleur accueil possible à tous les participants.

Nous remercions la municipalité d'Allonnes, ville labellisée « Ville active et sportive », habituée à l'organisation des manifestations de cette envergure sur ce même site, qui met à notre disposition ses installations, pour organiser cette belle fête hivernale.

Bienvenue et bonne chance à tous.

Gérard Paquier Le Président







Mot de la Présidente de la FSGT Ville d'Allonnes

Madame Marie-Ange GILLET



Après l'accueil des championnats de France FSGT de cross-country en 1993 et 2010, la ville ainsi que les dirigeants départementaux et locaux de la Fédération sportive et gymnique du travail ont choisi à nouveau Le Parc de Chaoué à Allonnes pour l'organisation de ces championnats 2019.

Nous sommes heureux de vous recevoir sur nos terres Allonnaises pour la 79ème édition.

La ville d'Allonnes se veut sportive, moderne, ouverte sur le monde, favorisant les rencontres et les échanges dans un esprit convivial et chaleureux.

Cette appétence pour la pratique du sport s'inscrit naturellement dans le patrimoine de la ville.

Vous athlètes qui venez de toute la France, nous espérons que vous prendrez du plaisir sur le parcours et que vous passerez une agréable journée.

Un grand merci à la ville, aux bénévoles, aux partenaires qui contribuent au succès de ce challenge.

Bonne réussite à toutes et tous et vive le sport.

Salutations sportives.

Marie-Ange GILLET Présidente









Challenge Jean-Pierre FILLETTE

A l'occasion de la 79^{ème} édition des championnats de France de cross FSGT à Allonnes, les membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques, le comité Sarthe FSGT, la mairie et les membres du bureau de la FSGT Ville d'Allonnes ont décidé de remettre un Challenge « Jean Pierre FILLETTE ».

Jean Pierre FILLETTE a créé la FSGT sur la Ville d'Allonnes et a œuvré tant au niveau local que national au développement de la FSGT, à rendre les activités physiques et sportives accessibles au plus grand nombre.

Jean Pierre était porteur des valeurs de solidarité locales, nationales et internationales.

Ce challenge sera décerné au club qui aura le plus d'arrivants dans les catégories minime, Cadet et Junior Hommes et Femmes confondus le jour de l'épreuve.

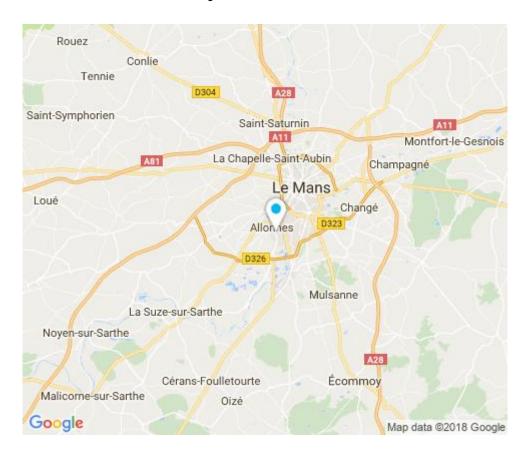
La Commission Fédérale des Activités Athlétiques Le Comité Sarthe FSGT La Mairie Les Membres du bureau de la FSGT Ville d'Allonnes







Moyens d'accès



• Adresse du cross :

Espace Port Belle Eau – Plaine de Chaoué 72700 ALLONNES

• Par la route:

En provenance de Paris, Bretagne, Normandie, Autoroute A10 - Sortie Le Mans Sud.

• Par le train:

Le Mans dispose d'une gare SNCF, la gare se situe à 3,9km d'Allonnes. Toutes les informations sur http://www.voyages-sncf.com

• Par les transports en commun :

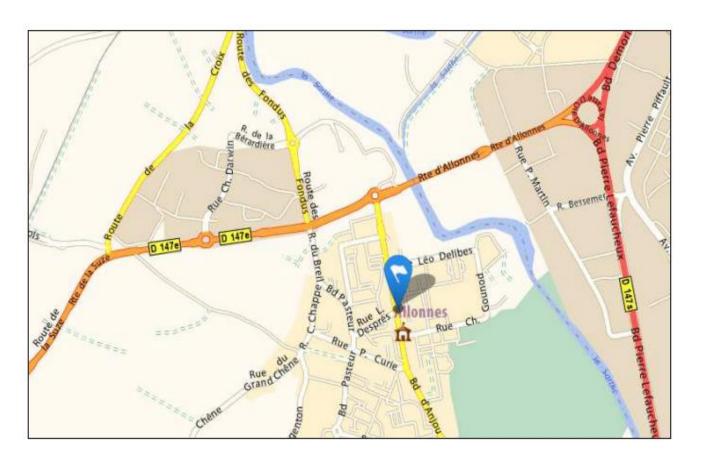
Pour se rendre par le bus, sortir gare nord, traverser la place, prendre le Tempo T3. Descendre à l'arrêt Mairie d'Allonnes. Prendre Rue Bizet, passer devant la poste, parcourir 300m, descendre les escaliers, vous y êtes.







PLAN D'ALLONNES



Entrer dans Allonnes, 2ème rond-point à gauche.

$\underline{\textbf{Coordonn\'ees GPS}}:$

Latitude: 47,97167

Longitude : 0,16676

Altitude: 0m

Précision: 10m







ACCUEIL ATHLETES ET SPECTATEURS

• Accueil:

Le club vous accueillera dès l'entrée du Parc de Chaoué.

Tous les renseignements sur l'organisation de la journée vous seront donnés.

• Parking: voitures et cars

Suivre le fléchage (carton F.S.G.T) mis en place.

Un parking sera réservé aux cars et voitures.

• <u>Le secrétariat – Informatique</u>:

Le secrétariat et l'informatique seront installés dans la salle Salvador ALLENDE.

Les officiels remettront les dossards des inscrits dans une enveloppe aux responsables de clubs.

Les classements seront affichés au fur-et-à-mesure des courses sur plusieurs panneaux d'affichage.

En cas de problème et/ou de contestation, des feuilles de réclamation sont à disposition des responsables des clubs au secrétariat.

• Vestiaires / douches / toilettes :

Il n'y a pas de possibilité de douches directement sur l'enceinte du Parc de Chaoué.

Possibilité de se doucher au Gymnase Victor Hugo situéà 500m du parc en s'y rendant par ses propres moyens.

Suivre les panneaux indicatifs pour les vestiaires / douches.

Ne rien laisser dans les vestiaires, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou vol.

Toilettes: toilettes mobiles installées sur l'enceinte du Parc de Chaoué.

• Secours et sécurité :

Premier soins assurés aux blessés éventuels par les secouristes de la Croix Blanche.

Les hôpitaux et pompiers les plus proches sont informés du déroulement du championnat. (Pompiers et Samu sur appel).

• Notre site internet :

http://fsgtallonnes.e-monsite.com

Vous y retrouverez tous les résultats complets et photos de différentes épreuves.







RESTAURATION

BUVETTE:

- Boissons chaudes, froides : eau, sodas, thé, café, chocolat, vin chaud.
- Sandwich: jambon, fromage, rillettes, blanc de poulet.
- Frites, chipolatas, merguez.
- Pâtisseries : crêpes, gâteaux.
- Fruits : pommes, bananes.

RESERVEZ VOS REPAS!

FORMULES PROPOSÉES UNIQUEMENT A LA RESERVATION.

IMPERATIF, MERCI D'ENVOYER VOTRE COMMANDE AVEC LE REGLEMENT AVANT LE 15 FEVRIER 2019

	DIMANCHE MIDI				
•	1 SANDWICH FROID	+ BOISSON FROII	DE + FRUIT + PETIT P	AQUET DE CHIPS : 5€	
			-		
•	2 SANDWICHS FROI	DS + BOISSON FRO	OIDE + FRUIT + PETIT	ΓPAQUET DE CHIPS : 7€	
CHOIX	X SANDWICH:				
	□ JAMBON	□ POULET	□ RILLETTES	□ FROMAGE	
DIMANCHE SOIR					
•	• 1 SANDWICH FROID + BOISSON FROIDE + FRUIT + PETIT PAQUET DE CHIPS : 5€				
_	Total Switch Thomas & Bobbott Thomas & Thomas Thomas Switch Thomas Switc				

• 2 SANDWICHS FROIDS + BOISSON FROIDE + FRUIT + PETIT PAQUET DE CHIPS : 7€

CHOIX	CAN	DIX	IICH .
CHUIA	DAIL	יא עו	/ I C I I •

□ JAMBON	□ POULET	□ RILLETTES	□ FROMAGE
	Montant total :	€	

IMPÉRATIF: Pour que les repas soient pris en compte, les réservations doivent être accompagnées du chèque de règlement, établi à l'ordre de : FSGT Ville d'Allonnes A retourner avant le 15 Février 2019 à Mme GILLET Marie-Ange

Adresse: 359 rue de Sablé 72000 LE MANS - Port.: 06.66.73.26.35

Aucune réservation de repas sur place







79ème CHAMPIONNAT DE FRANCE F.S.G.T DE CROSS-COUNTRY

PROGRAMME DES COURSES

HORAIRES	CATÉGORIES	BOUCLES	DISTANCES	
	9Н00	Ouverture du secrétariat		
9H00	Marche nordique en démonstration	Départ + 4MB + Arrivée	4 430m	
10H00	Minimes filles	Départ + 2 MB + Arrivée	2 410m	
10H20	Minimes garçons Cadettes	Départ + 3MB + Arrivée	3 420m	
10H45	Cadets	Départ + 1PB + 1MB + 1GB + Arrivée	4 060m	
11H10	Vétérans hommes 3-4-5	Départ + 3 GB + Arrivée	6 390m	
11H45	Vétérans hommes 2	Départ + 1PB + 3GB + Arrivée	7 050m	
	12H30	Protocole – Vin d'honneur		
13H15	Vétérans hommes 1	Départ + 1PB – 1MB +3GB + Arrivée	8 060m	
14H00	Juniors filles Vétéranes 2-3-4-5	Départ + 1PB + 1MB + 1GB + arrivée	4 060m	
14H30	Seniors filles 1-2 Vétéranes 1 Juniors hommes	Départ + 1PB + 2MB + 1GB + Arrivée	5 070m	
15H00	Seniors hommes 1-2	Départ + 1PB + 4GB + Arrivée	9 050m	

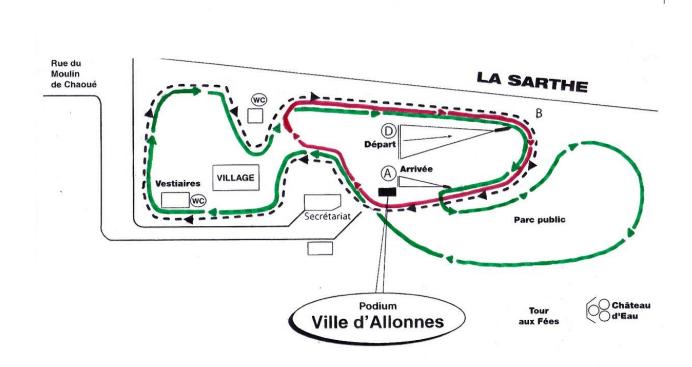
Départ Arrivée Petite boucle Moyenne boucle	 ≥ 200 m ≥ 190 m ≥ 660 m ≥ 1010 m ≥ 2000 m 	 D − B B − A C − C − C − C − C − C − C − C − C − C −	
Grande boucle	► 2000 m	•	







PLAN DU PARCOURS



Départ

Arrivée

• Petite boucle

• Moyenne boucle

• Grande boucle

▶ 200 m

► 190 m

► 660 m

▶ 1010 m

▶ 2000 m

 $\triangleright D - B$

R A

- - - - -







Engagement des athlètes et réglementation fédérale :

Nous vous rappelons que les ENGAGEMENTS doivent être réalisés en respectant la réglementation fédérale de la saison 2018/2019 rappelée ci-après.

ATTENTION il est impératif d'utiliser le fichier Excel se trouvant sur le site de la CFAA, suivre le lien ci-dessous :

Lien vers le site

Les inscriptions doivent impérativement se faire avant le 17 Février 2019.

Catégories d'âges 2018/2019

La licence omnisports annuelle de la F.S.G.T est valable :

- soit du 1^{er} septembre 2018 au 31 Août 2019 : saison sportive
- soit du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 : année civile

Le changement de catégorie suit le rythme de la saison sportive et s'effectue au 1er Septembre.

CATÉGORIES	SIGLE	SEXE	ANNÉES DE NAISSANCE
MINIMES	MI	M ou F	né(e) s en 2004 et 2005
CADET(TE) S	CA	M ou F	né(e) s en 2002 et 2003
JUNIORS	JU	M ou F	né(e) s en 2000 et 2001
SENIORS 1	S1	M ou F	né(e) s entre 1990 et 1999
SENIORS 2	S2	M ou F	né(e) s entre 1980 et 1989
VÉTÉRANS 1	V1	M ou F	né(e) s entre 1970 et 1979
VÉTÉRANS 2	V2	M ou F	né(e) s entre 1960 et 1969
VÉTÉRANS 3	V3	M ou F	né(e) s entre 1950 et 1959
VÉTÉRANS 4	V4	M ou F	né(e) s entre 1945 et 1949
VÉTÉRANS 5	V5	M ou F	né(e) s en 1944 et avant







Règles Administratives et Financières

- L'affiliation du club de la F.S.G.T pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre «F.S.G.T Athlétisme Présentation ACIPAPS» doit être apposé au dos (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de «non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ». A tout moment d'une compétition, les officiels et/ou membres de la C.F.2A peuvent demander la présentation de la licence.
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes <u>en respectant les consignes et modalités précisées ci-après.</u>
- Le club doit être en règle de tous les aspects financiers. Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.
- Le règlement des engagements est à adresser par courrier postal à : FSGT CFAA 14 rue Scandicci 93508 PANTIN CEDEX (chèque à l'ordre de la F.S.G.T mettre au dos le nom et la date du championnat) sans remboursement en cas de non-participation.
- Les athlètes sélectionnées doivent obligatoirement participer aux compétitions <u>avec le</u> <u>maillot du club</u> pour lequel ils sont engagés. Ce maillot (ou une tenue type survêtement, veste portant le nom du club) doit être porté lors de <u>la remise des récompenses</u>.

Critères et demandes de qualification

La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national : l'objectif des Championnats de France F.S.G.T est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de pratiquants réguliers appréciant les activités proposées par la F.S.G.T. qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales. Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations,...) peuvent limiter la participation de tous ceux qui auront satisfait aux critères retenus. Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :







• dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés.

Les critères de sélection sont les suivants :

	Cross départemental et / ou cross régional FSGT : les athlètes sont directement qualifiés. En cas de non-participation à un des 2 cross
Minimes à Vétérans	qualificatifs, une demande de repêchage est possible avec la participation à 1 autre cross FSGT du calendrier de la saison en cours.

• dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, des dérogations sont acceptées par la CF2A.

<u>Un athlète se présentant le jour de la compétition</u> sans avoir été préalablement engagé par son club en respectant la procédure ne pourra pas participer même hors classement.

Les demandes de qualification et d'engagement

Il est nécessaire de respecter les trois étapes suivantes :

- *Dans un 1^{er} temps* : les clubs adressent leurs engagements (Demande de qualification et repêchage) à la CFAA avec le fichier Excel prévu. Adresse mail : athlétisme@fsgt.org
- *Dans un 2ème temps* : les engagements seront validés par les comités ou région en respectant la réglementation de la CFAA.
- Dans un 3ème temps: le règlement des engagements est adressé par courrier postal à : FSGT CFAA 14 rue Scandicci 93508 PANTIN CEDEX (chèque à l'ordre de la FSGT mettre au dos le nom et la date du championnat).

La liste des engagés (sans performance) validée par la CFAA sera publiée, si possible, avant l'épreuve sur le site fédéral https://cf2a.wordpress.com

Les résultats et photos seront également publiés sur ce site.







Protocole de remise des récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- Les médailles et les maillots sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves et dès que les classements par équipes sont établis.
- Il est obligatoire que le maillot du club de chaque athlète médaillé soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

Les officiels sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premiers de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeants des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.

Droits d'engagement dans les épreuves nationales de la F.S.G.T

Les droits d'engagement aux différentes épreuves fédérales reviennent en totalité à la Commission Fédérale des Activités Athlétiques et sont essentiellement utilisés pour couvrir une partie du budget «organisation» des épreuves (information, frais d'affranchissement, propagande, location partielle ou totale de certaines installations, frais techniques...) sans oublier les récompenses :

- Médailles d'OR, d'ARGENT et de BRONZE et maillots de «CHAMPION de FRANCE FSGT»
- Coupes par équipes
- Courriers, documents, etc.
- Etc...

ÉPREUVES	TAUX D'ENGAGEMENT FÉDÉRAUX	
CROSS COUNTRY	➤ 3,50€ pour les Cadets – Juniors – Seniors - Vétérans	
Minimes à Vétérans	► 2,50€ pour les Minimes	







Championnats de France F.S.G.T de Cross-Country Minimes – Cadets – Juniors – Seniors* – Vétérans* *Toutes catégories seniors et vétérans

En fonction des particularités de chaque épreuve (installations, nombre d'engagés, météo, etc...) la CFAA se réserve le droit de modifier et d'adapter les réglementations suivantes. Les clubs, athlètes et officiels seront prévenus au plus tard au démarrage de l'épreuve concernée.

Pour toutes les épreuves fédérales, aucun changement de catégorie n'est permis.

CLASSEMENTS INDIVIDUELS: aucun changement de catégorie n'est permis

- Médaille OR ARGENT BRONZE à chacun des trois premiers (ère)s de chaque catégorie d'âge.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES : aucun changement de catégorie n'est permis

- Médaille OR ARGENT BRONZE à chaque athlètes des trois premières équipes, par épreuve et par catégorie précisée ci-dessous.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chaque athlète de la première équipe de chaque catégorie précisée ci-dessous sauf minimes.

CATÉGORIES	FÉMININES	MASCULINS
Minimes	3	3
Cadets	3	3
Juniors	3	3
Seniors 1 & 2 confondus (scratch)	3	4
Vétérans 1	3	4
Vétérans 2	3	3
Vétérans 3 / 4 / 5 confondus (scratch)	3	3







Liste des hébergements à proximité d'Allonnes

Hôtel Inn Design

2 rue Ernest Sylvain Bollée 72230 ARNAGE

Tél.: 02.43.83.52.70 2,9 km d'Allonnes

Campanile

La Gémerie – Bd Pierre Lefaucheux 72230 ARNAGE

Tél.: 02.43.21.81.21 3,2 km d'Allonnes

Brit Hôtel Le Cottage

rue de la Gémerie 72230 ARNAGE

Tél.: 02.43.21.25.25 3,4 km d'Allonnes

Ashley Hôtel - Contact hôtel

27 Boulevard de la Gare 72000 LE MANS

Tél.: 02.43.24.82.38 3,9 km d'Allonnes

Mercure Le Mans Centre

19 rue Chanzy 72000 LE MANS

Tél.: 02.52.84.10.84 4,9 km d'Allonnes

Campanile Le Mans Centre Gare

4 Bd Robert Jarry 72000 LE MANS Tél.: 02.52.22.73.06 ou 08.99.23.48.09

4,7 km d'Allonnes

IBIS HÔTEL

39 Bd Robert Jarry 72000 LE MANS

Tél.: 02.43.83.20.20 5,8 km d'Allonnes

IBIS Styles Le Mans Centre Gare

79 Bd Marie et Alexandre Oyon – Gare Sud 72100 LE MANS







Tél.: 02.43.85.49.00 4,50 km d'Allonnes

B&B Hôtel Le Mans Sud

Zac de la Rivière 9 rue Ernest Sylvain Bollée 72230 ARNAGE Tél.: 0 892.78.80.52 3,9 km d'Allonnes

Fasthôtel

Zone Artisanale Portes de l'Océane 72650 SAINT SATURNIN Tél.: 02.43.52.50.00

17,22 km d'Allonnes

Brit Hôtel Restaurant Les Evens Adhérent

Rue Louis Chappée 72650 SAINT SATURNIN Tél.: 02.43.25.54.54 17,19 km d'Allonnes

Hôtel Quick Palace Le Mans

ZAC les Grues rouges 5 rue Joseph Caillaux 72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN Tél.: 02.57.28.06.55 16,91 km d'Allonnes

Gite des Rouanneraies

72210 FILLE SUR SARTHE

Tél.: 02.43.21.16.66 Port.: 06.80.02.82.60 contact@gitelesrouannerais.fr

4 chalets Domaine du Houssay

Camping** du Houssay Route d'Arnage 72700 SPAY Tél.: 02.43.21.16.58 camping-spay@wanadoo.fr







NOS PARTENAIRES





















